

FORMATION BÂTIMENT DURABLE

GESTION DE L'ÉNERGIE
(RESPONSABLE ÉNERGIE)

PRINTEMPS 2018

Fonction et rôle du Responsable Energie

Pascal ONS – E²=MC





- ▶ Analyser le contexte de travail du RE
 - Où allez-vous travailler ?
- ▶ Donner les prérequis à l'exercice de la fonction de RE
 - Comment allez-vous travailler ?
- ▶ Etablir un profil professionnel du RE
 - Sur quoi allez-vous travailler ?



Typologie

- ▶ Bureaucratie professionnelle
 - Mise sur les capacités initiales (formation et expérience)
 - Demande la prise d'initiatives
 - Soutient l'action sur base d'un bon argumentaire
- ▶ Bureaucratie mécaniste
 - Dicte les méthodes et processus
 - Définit le travail et attend une exécution fidèle
 - Craint l'initiative personnelle



Sur le plan institutionnel

- ▶ Instituer la fonction de Responsable Energie et y désigner un représentant
- ▶ Donner un mandat au Responsable Energie désigné et l'officialiser dans l'institution



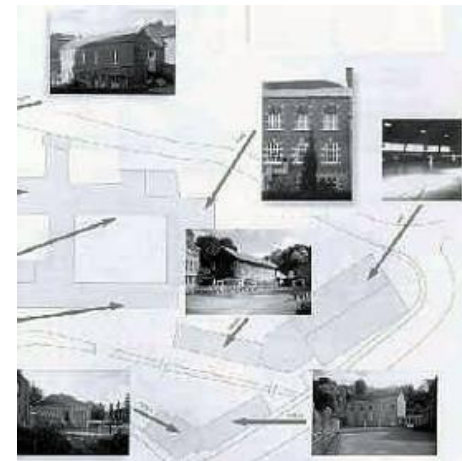
Organisation interne

- ▶ Assurer la disponibilité du Responsable Energie pour qu'il exerce son mandat et sa formation continue
- ▶ Etablir les collaborations utiles entre les services (services achat, technique, environnement,...)



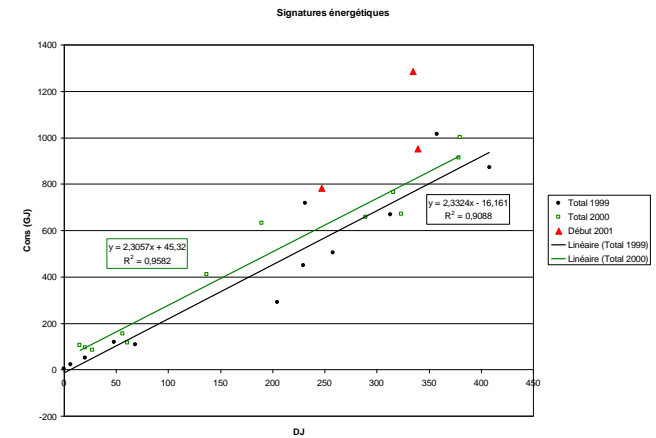
Consommations et coûts

- ▶ Etablir un inventaire des bâtiments et points de comptage
- ▶ Recueillir les données de consommations pour chaque vecteur énergétique
- ▶ Etablir le cadastre énergétique sur base des consommations annuelles
- ▶ Fixer des objectifs en termes d'économie d'énergie et de coût d'exploitation



Consommations et coûts

- ▶ Etablir un budget énergie et en assurer sa validité au fil de l'année
- ▶ Etablir un suivi des consommations et identifier les dérives
- ▶ Etablir des indicateurs de comparaison, sur le plan des performances énergétiques



- ▶ Faire la balance entre les coûts énergétiques et les coûts d'exploitation



Maintenance

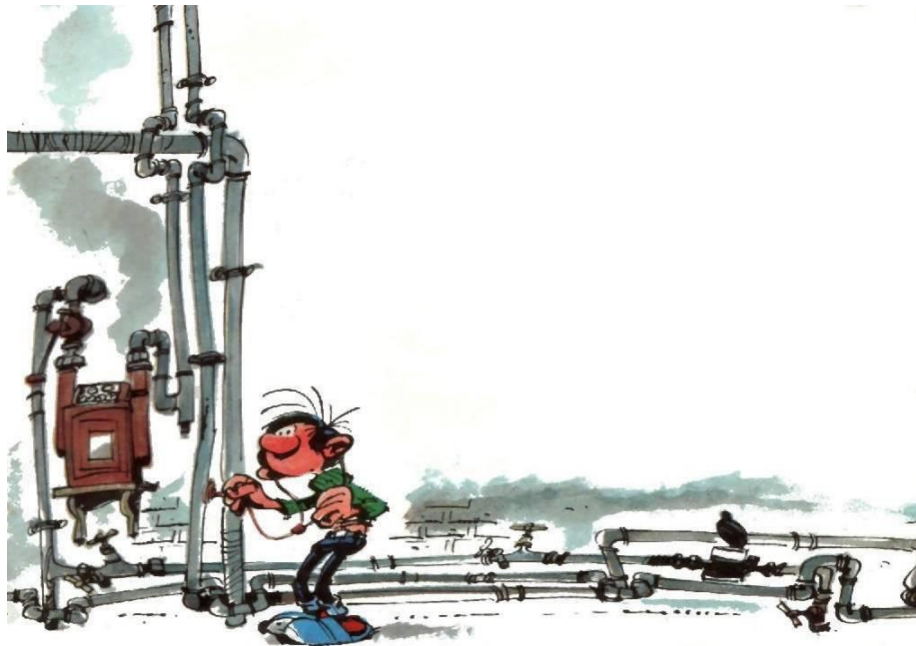


- ▶ Etablir un planning de maintenance des équipements (entretien et surveillance)
- ▶ Etablir une politique de maintenance conforme aux exigences de bon fonctionnement des équipements
- ▶ Etablir un plan de conduite des équipements, en fonction des conditions extérieures, activités, horaires, zones d'occupation et instruments à disposition
- ▶ Assurer une évaluation de la maintenance effectuée



Equipements existants

- ▶ Etablir des journaliers mentionnant les interventions sur les équipements et les tenir à jour
- ▶ Définir et paramétrer correctement le fonctionnement des équipements
- ▶ Optimiser les plages de fonctionnement des équipements en fonction des horaires d'occupation et besoins de confort
- ▶ Auditer les bâtiments dont les consommations sont les plus importantes pour y détecter les dysfonctionnements et les erreurs de conception



Usagers

- Informer les usagers de la mise en place d'une politique locale de l'énergie, des objectifs poursuivis et moyens y affectés



- Etablir une action de sensibilisation des occupants
- Organiser le regroupement spatio temporel des activités à chaque fois que cela est possible



Achats

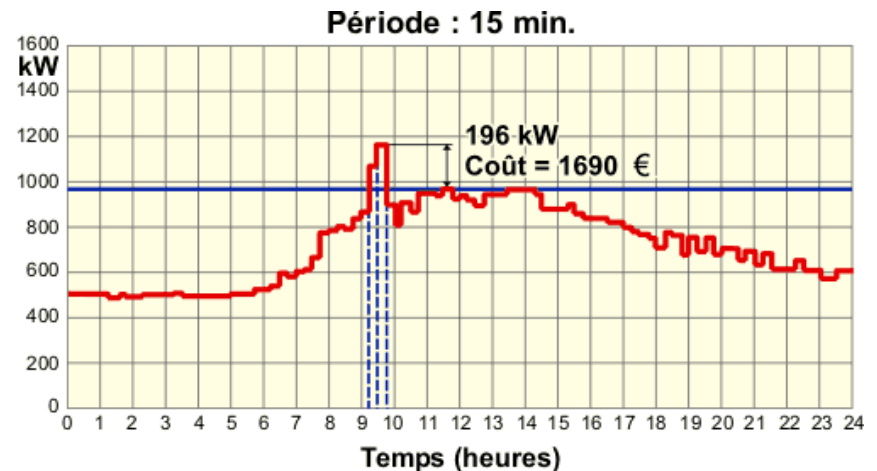
- ▶ Intégrer les critères URE dans la conception et l'achat des équipements neufs
- ▶ Exiger de la part des fournisseurs que le fonctionnement d'un nouvel équipement soit expliqué aux utilisateurs



Tarifs

- ▶ Analyser les tarifs, les comparer, les négocier
- ▶ Vérifier la facturation du point de vue des tarifs appliqués
- ▶ Vérifier la facturation du point de vue de l'évolution des paramètres de la facturation
- ▶ Optimiser les modes de fonctionnement en fonction des tarifs en vigueur

DISTRIBUTEUR		POUR TOUS RENSEIGNEMENTS CONCERNANT CETTE FACTURE	
SIEGE SOCIAL		ADRESSE DU LIEU DE FOURNITURE	
NUMERO DE TVA		ADRESSE D'EXPICTION	
FACTURE DU	30/06/2002	A PAYER AU COMPTE	
SOUS LA REFERENCE	HT		
MOIS DE CONSUMMATION	12/00	votrenuméro TVA	
MOIS DE CONSUMMATION	JUIN		
CODES INTERNES		RELEVES	PUISSANCE CONSUMATION kW 393,73
NUMERO COMPTEUR	SITUATION	COMPTEURS	CONSTANCE
ACTUELS	PRECEDENTS		
29/01/2002	21/12/2001	121.2000	
58382966	2.000	121.2000	
8382966	17845.1	121.2000	
8382966	10840	121.2000	
8669937	5598.800	121.2000	
8669937	3512.900	121.2000	
8669937	2933.2	121.2000	
COS PHI		0,8637	
PERTES DE TRANSFORMATION: KV =		KWR =	
COS PH		Tg PH = KWRh / kWh	
0,8637		0,5837	
UTILISATION USAGES GENERAUX		UTILISATION THERME	
142			
PRX MOYEN (HORS TVA ET REDEVANCE GROUPE DE COMPAGNIE) kWh		0,118	
D = 0,741 + 47 / (340 + kW)			
TVA		21% SUR 4020 EUR	
MONTANT A PAYER :		4924,70	



Contrats

- ▶ Etablir un profil des consommations afin de définir les besoins précis (volume et intensité) pour la fourniture d'énergie ou la négociation des tarifs
- ▶ Analyser les contrats de maintenance et de service au regard des performances énergétiques attendues : y mentionner les résultats attendus et y sanctionner les échecs
- ▶ Intéresser les opérateurs aux résultats obtenus



Rénovations

- ▶ Faire superviser les projets de travaux par le Responsable Energie
- ▶ Etablir un programme d'intervention en vue de l'amélioration de l'efficacité énergétique des installations et équipements



Partenariats

- ▶ Etablir des partenariats avec les bureaux d'études
- ▶ Etablir des partenariats avec centres de formation
- ▶ Etablir des partenariats avec agences de l'énergie et de l'environnement
- ▶ Encourager les échanges entre le Responsable Energie et ses pairs



Formation

- ▶ Veiller à la formation des agents pour le maniement correct des équipements lorsqu'ils sont amenés à les piloter
- ▶ Assurer une formation continuée du Responsable Energie



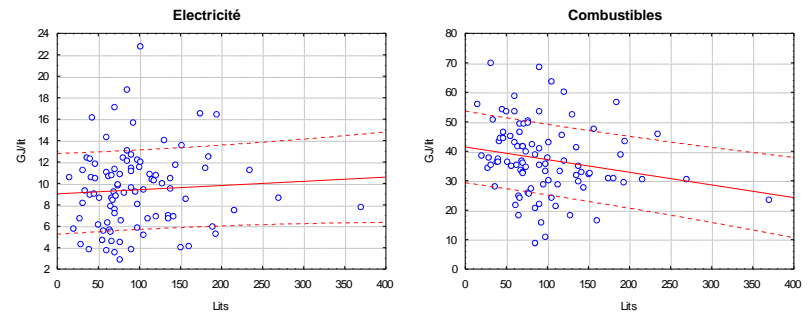
Financements

- ▶ Etablir un plan de financement des interventions URE révélées par les audits
- ▶ Rechercher les subsides, aides et primes et introduire les demandes utiles
- ▶ Etablir des partenariats stratégiques avec des fournisseurs de service en tenant compte de leurs capacités à porter les risques techniques et financiers (tiers investisseurs, ensembleurs, ...)



Communication

- ▶ Etablir les résultats en termes d'économie financière par rapport à l'investissement initial
- ▶ Etablir les résultats en termes d'énergie économisée (énergie utile et énergie primaire) mais aussi de CO₂ évité
- ▶ Communiquer les résultats des actions à la hiérarchie



- ▶ Communiquer les résultats des actions à l'ensemble des acteurs de l'institution lorsque la hiérarchie les aura validés





Prérequis

- ▶ L'énergie est de la responsabilité de l'institution, pas de l'individu (pas de militantisme)
- ▶ Le RE dispose d'un mandat, clair, net, précis parmi de nombreux domaines
- ▶ Il s'entoure de compétences diverses, en réseau





Domaines

- ▶ Achats
- ▶ Rénovations
- ▶ Formation
- ▶ Tarifs – prix
- ▶ Maintenance
- ▶ Contrats
- ▶ Consommations - coûts

- ▶ Usagers
- ▶ Partenaires
- ▶ Pilotage des équipements
- ▶ Financements
- ▶ Communication





Guide Bâtiment durable

www.guidebatimentdurable.brussels

Bientôt un dossier | Garantir la bonne exploitation du bâtiment



Manuel PLAGE à destination des Responsables Energie :

www.environnement.brussels/sites/default/files/user_files/plage_manuel_re_prof_fr.pdf

Manuel PLAGE à destination des Décideurs :

www.environnement.brussels/sites/default/files/user_files/plage_manuel_decideurs_prof_fr.pdf



Plus qu'un pari sur les hommes de bonne volonté : le Responsable Energie :

http://energie.wallonie.be/servlet/Repository/resp_energie.pdf?ID=380&saveFile=true



Pascal ONS

Consultant en énergie et villes durables

E²=MC sprl

☎ + 32 4 222 31 89

✉ pascal.ons@e2mc.be



MERCI POUR VOTRE ATTENTION

